

30 – Budget primitif 2010

Groupe communiste – Yann VINCE (Rezé)

Monsieur le président, chers collègues,

Lors du débat d'orientations budgétaires, en décembre dernier, nombre d'entre nous exprimaient à juste raison leur inquiétude quant aux conséquences de la loi de finances 2010 et en particulier de la réforme fiscale. **La suppression de la taxe professionnelle, sans véritable débat national sur les finances des collectivités locales et des intercommunalités, son remplacement à terme par une cotisation économique territoriale se concrétise d'ores et déjà pour Nantes Métropole par une perte de 2,6 millions d'euros** avec la compensation-relai mise en place pour 2010. Si nous ajoutons à cela les différentes pertes cumulées, évolutions moins importantes que l'inflation de la DGF, c'est près de 16 millions d'euros en 7 ans de perte du « pouvoir d'achat » de la communauté urbaine !

Le principal but de la réforme, cela n'a échappé à personne, était bien de substituer à la contribution financière des entreprises celle des ménages. Dans le contexte économique actuel marqué par l'accroissement des difficultés de nos concitoyens, des salariés, dont les revenus du travail, voire l'emploi lui-même sont menacés par la crise systémique du capitalisme, **le gouvernement s'attèle à asphyxier les collectivités qui doivent faire face à une forte demande sociale et de services.** Nulle n'ignore ici les contraintes qui pèsent dès cette année sur les finances de nos collectivités et les choix qui conduisent ici ou là à réduire les dépenses de fonctionnement, à réduire les investissements, au risque de ne plus pouvoir répondre aux besoins de nos populations.

Les désengagements successifs de l'Etat, les baisses de dotations et la réforme fiscale, limitent de manière inquiétante les recettes de fonctionnement de notre établissement public. **Les élus communistes tiennent à rappeler ici leur attachement au service public, véritable bouclier social pour la population.**

C'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs aux conditions dans lesquelles évoluent les services publics de Nantes Métropole. Pour nous, les économies d'échelle qu'induisent les mutualisations ou les regroupements de pôles, doivent avoir pour seul objectif un service public de qualité et se traduire ainsi par une amélioration de la qualité du service rendu à tous les usagers avec un souci réaffirmé de proximité.

C'est dans ce contexte que les élus communistes adopteront le budget de Nantes Métropole pour 2010. Un budget marqué par une volonté politique claire : maintenir un haut niveau d'investissements permettant de poursuivre le développement des politiques publiques que nous considérons comme prioritaires : l'eau, les déplacements, les aménagements de l'espace public, le développement de nos territoires, l'enseignement supérieur. Avec 283 millions d'euros d'investissements, budget principal et budgets annexes confondus, Nantes Métropole maintient le cap d'une politique ambitieuse, clairement ancrée à gauche, au service des habitants de l'ensemble de notre agglomération. Les principales opérations d'investissement en 2010, qu'il s'agisse des franchissements de Loire, du renouvellement du matériel roulant de la TAN ou bien de la construction de logements sociaux, dans le contexte défavorable que nous impose l'Etat, nous semblent en cohérence avec les objectifs visés.

Nous ne sommes et serons pas de ceux qui opposent entre elles les différentes politiques publiques. Le soutien aux grandes manifestations culturelles, le déploiement de l'offre d'équipements sportifs ou de loisirs, le soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur, nous semblent, en temps de crise, des éléments de cohésion sociale et d'investissement pour l'avenir d'autant plus importants. **Nous faisons enfin le choix du développement économique et d'une croissance durable indispensables à la satisfaction des besoins humains. Les grands projets structurants que nous défendons dans notre agglomération comme dans la région, à l'exemple du futur aéroport de Notre Dame des Landes, le soutien aux activités industrielles et portuaires participent à l'évidence au développement harmonieux de notre territoire.**

Je vous remercie de votre attention.

